

Compte rendu du 18/03/2024

Les présents : L. Brix, J.C. Cavarroc,, M. Pirastu, B. Rhodes, F.Tapie, A-P Chabot (visio), C. Rios,L. Maitre, C. Tourille
Excusés : L. Colombet-Leblond,

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

- 1 - Délibérations :** Demande d'aide au Fond Vert – Règlement marché d'été 2024 – Validation des ZAER
- 2 - Préparation budget 2024**
- 3 - voirie état 2023-24**
- 4 – Proget Halle de marchandise**
- 4 - animations 2024**

1 - Délibérations :

- **Demande d'aide au « fond vert »** pour compléter la DETR : ce fond vert est destiné aux rénovations énergétiques : **la demande financement auprès du Fond vert est adopté à l'unanimité.**

- **Règlement du marché d'été 2024:** Une partie des exposants ne s'est pas acquittée du règlement de son emplacement de marché. Une somme de 116 euros est manquante au budget. Le règlement du marché n'est pas assez clair. Peut être faudrait-il faire un paiement au forfait avec ou/et sans branchement électrique.

Le forfait pour l'été sera de 35 euros sans branchement / 53 euros avec branchement.

Possibilité d'un tarif dégressif en cas de participation incomplète.

Cette modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

- **Produits non recouvrables.** La trésorerie nous demande de mettre au budget 116 € de titres non payés par certains exposants du marché. Nous allons essayer de voir ces exposants pour le paiement.

- ZAER à valider :

Zone a énergies renouvelables , ces zones doivent être délimitées sur le territoire. Elles pourront potentiellement faire l'objet d'une installation produisant de l'énergie. Nous mettrions l'ancienne carrière et le toit de la halle de marchandise. Quand la zone est inscrite on précise de quelle type d'énergie renouvelable il pourrait s'agir : ici des panneaux photovoltaïques sur toiture ou au sol.

L'inscription de ces deux zones est adoptée à l'unanimité.

2 - ***Préparation budget 2024***

-Taux des taxes : nous demandons une simulation à 1 % proportionnel, c'est à dire sur toutes les taxes.

-Subventions :

- CAUE : non
- La locollective : sollicitation d'une participation de soutien aux activités ALSH (de garde des enfants) sur une base de 2 euros/habitants.
La commune est d'accord sur le principe consciente de l'implication de La locollective sur le territoire et de sa participation à l'animation de la commune mais propose une somme à la hauteur de ses moyens : soit 200 euros
- APEAI/ADAR : non
- Association du musée de la résistance : non
- Les parents d'élève de l'École des villages d'olt : proposition de 200 euros
- Les restau du cœur : non
- Association des patients des scléroses en plaque : non
- FNACA de Cajarc : non
- Association de prévention routière : non
- Comité des fêtes : 200 euros

3 – **Voirie** :

Etat 2023 : Fonctionnement + 2999,89 €

Investissements – 12 258,04 €

Projection 2024 : Fonctionnement + 5640,09 €

Investissements – 3258,04 €

4 - **Projet halle de marchandise** :

Aménagement de l'espace en aire de pique-nique, local à vélos, dans la halle.

Projet de gîte et de restauration pour la voie verte à l'ancienne gare par le nouveau propriétaire.

Lionel Durand loue des vélos à Cajarc, le propriétaire de l'ancienne gare serait d'accord pour le gérer.

Une demande a été faite au SDAILI pour une étude de projet global auprès de Mme Pancou.

Un autre projet de panneau photovoltaïques pourrait être fait sur le toit de l'ancienne halle, Fernand Tapie s'occupe de l'étude de faisabilité.

- Projet de travaux : le cimetière : réalisation du jardin du souvenir en cours, commande de 6 columbariums, clôture à venir (subvention de 25 % d'aide de la DETR soit environ 5000 euros)

- Devis demandé pour changer les fenêtres de la bibliothèque et peinture des boiseries extérieures de la bibliothèque

- Projet d'assainir la cave communale. Dalle à la chaux ou gravier ?

- Toit de l'école, fuite au niveau de la cheminée et infiltration en divers endroits.

- Chemin de la plaine en mauvais état : demande de devis pour casseuse et compactage.

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

4 - Animations 2024

- 28 avril tripoux par le comité des fêtes
- 2 juin fête de l'eau par l'association du patrimoine
- 21 juin concert « zafran » aux loupiotes
- 29 et 30 fête du village et brocante
- Concert La Soubirane 12 juillet
- bal trad les brebis egarées, duo vantastic et « prêt feu parquet » le 13 juillet par « les Loupiotes »
- Marché gourmand 21 juillet
- 2 août concert aux loupiotes : topette magnum
- Visite de l'église le 7 août par l'office de tourisme
- Roseline Courtiale en août

La séance est levée à 22h20